

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Boisement de terres agricoles sur environ 2ha, au lieu-dit
La Bretonnière, situé sur la commune de MAHERU (61)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

le Tou de Crécy

Prénom

Benoît

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
47 C	Boisement de terres agricoles supérieur à 0,5ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à créer une forêt, en y installant des
résineuses (1910 Douglas et 950 Hétézès hybrides). Le terrain sera
soes-coté tous les 3,5 mètres d'axe en axe, puis nous viendrons planter
les arbres tous les 2m sur la ligne. L'objectif est de créer une future
résineuse dont le cycle de production sera d'environ 60 ans. La
première éclaircie sera réalisée à 25ans, puis nous interviendrons en
éclaircie tous les 8 ans

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de redonner un enjeu de production de bois d'œuvre à une zone enclavée dans un massif forestier. L'herbage, non exploité pour l'agriculture a tendance à s'enfricher (développement de ronces, bois blanc). Il apparaît peu cohérent de laisser une lande se développer à l'intérieur d'un massif forestier. La valorisation du terrain en y installant des arbres permet d'allier les enjeux de production, de valorisation du paysage et de la biodiversité forestière.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux préparatoires à la plantation seront réalisés en septembre (broyage et sous-solage). Puis les arbres seront plantés en mars. Les plants seront traités avec un répulsif "cybier" naturel à base de graisse de mouton. Aucun drainage ou clôture ne seront effectués. Le broyage sera réalisé avec un petit tracteur (moins de 100 chevaux avec broyeur agricole léger) - le sous-solage avec une sous-soluseuse une dent. Les plants sont installés à la main avec une boue à planter. Les plants seront alignés.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Selon le catalogue "guide de choix des essences forestières de Normandie" du CNPF, le sol en place correspond à une station sur sol peu acide à neutre et caill, variante sèche. (Voir annexe). Nous y installerons donc un mélange Douglas/Hébraze afin d'une part, de limiter le risque de maladie et d'autre part, d'implanter une essence permettant une arrivée de lumière au sol et ainsi éviter une fermeture complète du couvert. La densité de plantation sera de 1430 plants/ha. Nous conserverons les haies et lisières feuillues et résineuses entourant les parcelles à boisser. Une zone de fourmière de 7 à 10m sera maintenue sur tout le pourtour de la parcelle. La parcelle sera entretenue pendant 3 à 4 ans (broyage une interligne sur deux et détourage de chaque plant à la débroussaillage). Une éclaircie à environ 20 ans.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

A notre connaissance aucune. La parcelle n'est pas concernée directement par des zonages environnementaux particuliers. Simplement de l'autorisation environnementale (AEU) déclaration du projet

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie boisée	2 ha
Nombre de plants	1910 Douglas 950 Mélèzes

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Projet situé au lieu-dit la Bretonnière - Nord sur la commune de MAHERU (61) Parcelle cadastrale N° 53 section ZW uniquement sur la partie Nord.

Coordonnées géographiques¹

Long. 48° 63' 53" 85 Lat. 0° 45' 17" 86

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF de type II "Haute Vallée de la Sarthe" est située à 398 mètres à l'Est du projet
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au Nord du projet, la zone humide représente 0,5ha avec les milieux fortement prédisposés à la présence de Zone Humide. Cet espace ne sera pas boisé.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A 390 mètres à l'Est du projet, nous trouvons un site Natura 2000 (FR2500107) "Haute Vallée de la Sarthe". (Directive Habitat)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	les arbres vont pomper l'eau du sol, au niveau de leur système racinaire. Ils vont aspirer les minéraux et purifier l'eau. Ils vont maintenir le sol, le rendre perméable grâce aux racines et ainsi favoriser l'acheminement d'une eau purifiée jusqu'au réserves souterraine
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	On va simplement signaler qu'une biodiversité différente et supplémentaire va se développer (car nous passons à moyen terme, d'un biotope agricole avec intrants, à un biotope forestier mélangé et naturel (essences présentes dans les forêts voisines).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nous transformons 2 ha de mauvais terrain agricole, en terrain forestier.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	A moyen ou long terme, une maladie cryptogamique peut malheureusement toucher les essences forestières
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Engendre-t-il des odeurs ?
Est-il concerné par des nuisances olfactives ?

Engendre-t-il des vibrations ?
Est-il concerné par des vibrations ?

Engendre-t-il des émissions lumineuses ?
Est-il concerné par des émissions lumineuses ?

Engendre-t-il des rejets dans l'air ?

Au contraire les arbres sont les premiers fixateurs de CO₂

Engendre-t-il des rejets liquides ?
Si oui, dans quel milieu ?

Emissions

Engendre-t-il des effluents ?

Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La juxtaposition de parcelles agricoles et forestières dans le paysage local du Pays D'ouche est déjà présente. Le projet s'inscrit dans la continuité de cela.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les faibles rendements agricoles de cette parcelle porteront peu atteinte à l'activité agricole locale. L'activité agricole sera favorisée et ainsi la gestion des parcelles à long terme. Ceci sera renforcé par la mise en place d'un document de gestion durable sur la parcelle.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Un boisement de terre agricole va permettre une séquestration du carbone, processus par lequel le dioxyde de carbone sera éliminé de l'atmosphère. Un boisement permet de restaurer le biotope forestier qui protège de l'érosion des sols et des inondations. Ce boisement permettra également d'inverser les pertes de biodiversité liées à l'enfrichement, créer des puits de carbone et amener progressivement la parcelle à un climat naturel forestier par la création de régimes d'humidité et de cortèges floristiques et faunistiques liés à la forêt, formant ainsi l'ambiance forestière.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Certes un boisement peut entraîner un changement de la biodiversité en place des modifications de biomes particuliers mais ces changements sont totalement minorés par tous les avantages liés au biotope forestier qui sera créé. Les différents rapports du GIEC confirment le rôle primordial des forêts pour l'avenir. Ajouté une étude d'impact pour la création d'une forêt semble peu pertinente.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

⇒ Descriptif de la Station forestière
⇒ carte de la Zone Humide.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Sées

le,

28/04/2022

Signature

P.O



ALLIANCE Forêts Bois

Agence Normandie / Ile de France / Eure et Loir
62 rue H.de Toulouse Lautrec - CS 60844 - 27008 EVREUX Cedex
Tél. : 02 32 28 71 70 - Fax : 02 32 28 96 98
RCS Bordeaux 534 770 268 - TVA : FR 74 534 770 268